

- **ATTENTION** : La responsabilité des organisateurs étant engagée, aucune inscription ne sera enregistrée si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical, par sa présentation directe ou celle d'une licence FFN ou FFTRI en cours de validité.

**DROIT à L'IMAGE**

Chaque participant autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation à la traversée de Roquebrune Cap Martin sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tout support y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

**LES CATÉGORIES**

- Poussins : années 1999 et 1998
- Benjamins : années 1997 et 1996
- Minimes : années 1995 et 1994
- Cadets : années 1993 et 1992
- Juniors : années 1991, 1990 et 1989.
- Séniors : années 1988 à 1970.
- Vétérans : années 1969 et avant.

**LES INSCRIPTIONS**

*Pour les licenciés FFN*

- Le bulletin d'inscription rempli.
- La photocopie de la licence ou la présentation de la licence sur place.
- Un chèque à l'ordre de l'Olympic Nice Natation du montant de l'inscription ou de son montant majoré en cas d'inscription sur place.

*Pour les non licenciés FFN*

- Le bulletin d'inscription rempli.
- Un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique de la natation ou la photocopie de la licence FFTRI ou d'une fédération affinitaire à la FFN.
- La demande de licence d'été dûment remplie.
- Un chèque à l'ordre de l'Olympic Nice Natation du montant de 2 / 3 l'inscription ou de son montant majoré en cas d'inscription sur place.
- Une photocopie de la carte d'identité.

**Attention : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

*Les dossiers d'inscriptions sont à renvoyer par courrier au plus tard le dimanche 1 septembre 2009, à l'adresse suivante :*

- *L'olympic Nice Natation 36 rue Paul Arène 06000 Nice*
- *Planet Jogging 14 avenue Félix Faure 06000 Nice*



# 5° TRAVERSÉE À LA NAGE DE VILLEFRANCHE SUR MER

## SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2009



**Coupe Régionale Eau Libre**

**Calendrier des Traversées 2009**

20 Juin	Roquebrune Cap Martin	Roquebrune Natation
5 Juillet	Saint Laurent du Var	ASPTT Nice St Laurent Natation AS Cannes
30 Août	Cannes	Olympic Nice N.
5 Sept.	Villefranche sur Mer	Roquebrune Natation
12/13 Sept.	Roquebrune Cap Martin	Roquebrune Natation



**DÉPART PLAGE DES MARINIÈRES**

- 8h30 Course open (à partir de 18 ans)..... 2000m
- 9h45 Poussins, benjamins licencié(e)s FFN et FFTRI et licence d'été..... 1000m
- 10h30 Toutes catégories à partir de minimes, licencié(e)s FFN et FFTRI et licence d'été..... 3000m

**INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : Du Lundi au Vendredi - Juillet et Août jusqu'au 1er Septembre**  
**Olympic Nice Natation : 36, RUE PAUL ARÈNE 06000 NICE TÉL : 04 93 441 442**  
**Planet Jogging : 14, AV FELIX FAURE 06000 NICE TÉL : 04 93 13 80 42**

# INFOS COURSES

## Programme

8H30 : Course 1 OPEN 2000m

Course réservée à toutes et tous à partir de 18 ans,  
Récompenses aux trois premiers H et F scratch.  
Ne compte pas pour la Coupe Régionale Eau Libre

9H45 : Course 2 Poussins-Benjamins 1000m

Course réservée aux poussins et benjamins H et F,  
licencié(e)s FFN, FFTri et licence d'été  
Récompenses aux 3 premiers poussins H et F  
et aux 3 premiers benjamins H et F.  
Compte pour la Coupe Régionale Eau Libre (licencié(e)s F.F.N. et licence d'été

10h30 : Course 4 Toutes catégories 3000m

Course réservée à toutes et tous à partir de minimes  
Licencié(e)s F.F.N. ou F.F.Tri et licence d'été  
Récompenses aux 3 premiers H et F de chaque catégorie :  
*Minimes, cadets, juniors, seniors, masters et triathlètes*  
Compte pour la Coupe Régionale Eau Libre (licencié(e)s F.F.N. et licence d'été

12H00 : Remise des prix - Podiums

Apéritif offert par la municipalité de Villefranche sur Mer

## Infos générales

- Combinaisons, palmes, tubas INTERDITS pour toutes les courses.
- Bonnet de l'organisation obligatoire.
- Tout concurrent sans marquage ne sera pas classé.
- Briefing des organisateurs 10' avant le départ de chaque course.
- Droits d'inscription : 12€ pour les courses 1, 2 et 3  
14€ pour les non-licenciés  
+ 4€ supplémentaire pour inscription sur place
- Vestiaires gardés - Douches

# Règlement Général

- La 5ème édition de la Traversée à la nage de la rade de Villefranche sur Mer est organisée par l'Olympic Nice Natation, avec le concours de la municipalité de Villefranche sur Mer le samedi 5 septembre 2009, sous l'égide de la Fédération Française de Natation.
- L'accueil et le marquage des concurrents se fait le dimanche matin à partir de 7h30 jusqu'à 9h45 à la Plage des Marinières (Villefranche sur Mer).
- Tous les candidats devront présenter leur licence FFN ou FFTri en cours de validité.
- Les non licenciés devront obligatoirement contracter une licence d'été (avec certificat médical de moins de 3 mois), pour un coût supplémentaire de 2 euros, valable pour toutes les autres compétitions en eau libre de la saison, ou présenter leur licence d'été en cours de validité, établie sur une autre épreuve de la coupe de France eau libre.
- Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.
- Les participants devront se faire marquer les deux bras et porter obligatoirement le bonnet de l'épreuve remis par les organisateurs.
- **Le chronométrage sera effectué grâce à des bracelets électroniques à porter obligatoirement au poignet droit. Les bracelets devront être restitués à la fin de chaque course. Tout bracelet non rendu sera facturé 10€ et pourra entraîner une disqualification.**
- Les bonnets devront être remis à l'arrivée de la course dans les bacs prévus à cet effet.
- Tout abandon devra être signalé, soit aux bateaux de surveillance qui transmettront, soit au secrétariat, ceci afin d'éviter toute recherche inutile.
- Aucun accessoire autre que bonnet, maillot de bain et lunettes n'est autorisé. Combinaison interdite.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des imprévus les y obligent.
- Les médecins et l'équipe médicale ont toute autorité pour retirer un concurrent de la course si son état de santé et sa vie se trouvaient en danger.
- L'organisation a toute autorité pour éliminer un concurrent, sa décision est sans appel.
- Les résultats seront proclamés lors de la remise des récompenses et seront affichés 30' après la fin de chaque course.
- Des contrôles seront effectués tout au long de l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de course.
- Le premier départ sera donné à 8h30 précises pour la course Open (2000m).
- La deuxième course pour les poussins et benjamins (1000m) débutera à 9h45.
- La 3ème et dernière course, toutes catégories (3000m) débutera à 10h30.

## **ASSURANCES ET RESPONSABILITES**

Les licenciés FFN sont couverts par les garanties accordées par l'assurance de leur licence.

Les non licenciés sont couverts par la souscription le jour même de la licence d'été FFN, ou par leur licence d'été en cours de validité. Les concurrents participent à la traversée de Villefranche sur Mer sous leur propre responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de défaillance physique immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé.

Le comité d'organisation peut s'opposer au départ ou arrêter un concurrent qu'il jugera ne pas être apte à finir la course. Le médecin du comité d'organisation, pour ce qui relève du domaine médical, dispose de toute autorité pour prendre les dispositions qu'il jugera nécessaires.

- La Traversée à la nage de Villefranche sur Mer, Championnat Régional Eau Libre, fait également partie de la Coupe Régionale Eau Libre, réservée aux seuls licencié(e)s FFN. Les points marqués par chaque nageur seront les mêmes que ceux de la Coupe de France Eau Libre (200 pts au 1°, 170 au 2°, 150 au 3° .. pour les minimes et les plus vieux - 100 pts au 1°, 80 au 2°, 70 au 3° pour les poussins et benjamins). Un nageur pourra être classé avec un seul résultat. Pour le classement final, seront retenus les 3 meilleurs résultats. Les catégories récompensées sont poussins, benjamins, Minimes/Cadets, Juniors/Seniors, Masters 40 ans et plus. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la remise de récompenses annuelle du Comité Régional, en fin de saison.